

VOTRE CONSEILLER: Cbt ACS ST-CYPRIEN 47 AVENUE ETIENNE BILLIERES 31300 TOULOUSE Tél: 09-81-49-25-53 Email: acs.stcyprien@gmail.com

Orias nº 14000663 www.orias.fr

DEVIS D'ASSURANCE AUTOMOBILE N° DSEC109657

ZÉPHIR SECOURS MALUS

Valable du 12-12-2019 au 11-01-2020



SOUSCRIPTEUR

Titre: Monsieur Nom: MERMET Adresse:

Code postal : 74890

Date de naissance: 14/08/1997

Prénom: BENJAMIN

Ville: FESSY

VÉHICULE ASSURÉ

Marque: FORD Modèle : FIESTA

Lieu de garage: 74890 FESSY (2)

Type mines: 5P-05CV Puissance: 5 CV Groupe - classe: 29 J

Date de 1ère mise en circulation : 19-05-2009

Version: 1600 TDCI 90 SPORT

Le véhicule est-il stationné dans un Garage : NON

Immatriculation: FB-985-NR

Remorque/caravane: moins de 750 kg

CONDUCTEUR HABITUEL

Nom - prénom : MERMET BENJAMIN Date de naissance : 14-08-1997 Permis valide obtenu le : 25-05-2018 Situation matrimoniale : célibataire

Sexe: masculin

Quel est son Coefficient bonus/malus : 1.50

Quel est l'usage du véhicule : Déplacements privés Classe socio professionnelle : Salarié non sédentaire Sinistre(s) sur 36 mois

0 corporel responsable 0 corporel non responsable 2 matériel responsables 0 matériel non responsable

COTISATIONS

Cotisation Mensuelle TTC (Prélèvement automatique obligatoire)

159 **€uros**

Le montant de la première cotisation au comptant sera de :

Cotisation Mensuelle TTC (Prélèvement automatique obligatoire)

165 €uros *

- * La première cotisation au comptant comprend :
 - La contribution attentat de 5,90 €

Cotisation Semestrielle TTC Cotisation Annuelle TTC

921 **€uros**

1811 €uros

Cotisation Semestrielle TTC

927 €uros *

Cotisation Annuelle TTC

1817 €uros *





VOTRE CONSEILLER:

Cbt ACS ST-CYPRIEN
47 AVENUE ETIENNE BILLIERES
31300 TOULOUSE
Tél: 09-81-49-25-53
Email: acs.stcyprien@gmail.com
Orias n° 14000663 www.orias.fr

DEVIS D'ASSURANCE AUTOMOBILE N° DSEC109657

ZÉPHIR SECOURS MALUS

Valable du 12-12-2019 au 11-01-2020



GARANTIES PROPOSEES - FORMULE RESTREINTE	FRANCHISE PAR SINISTRE
Assistance avec franchise	50
Bris de glaces	80 €
Catastrophes Naturelles	380 €
Catastrophes technologiques	
Défense pénale recours suite accident	
Garantie protection du conducteur engagement maximum 150000 €	15 %
avec franchise relative AIPP de 15%	15 %
Incendie	20 % avec un minimum de 840 € et un maximum de 1140 €
Protection Juridique	
Responsabilité Civile (1)	
Responsabilité Civile remorque caravane moins de 750 kg	
Attentats et actes de terrorisme	20 % avec un minimum de 840 € et un maximum de 1140 €
Vol	20 % avec un minimum de 840 € et un maximum de 1140 €

⁽¹⁾ Dommages corporels illimités - Dommages matériels et immatériels limités à 100.000.000 € dont 1.500.000 € pour les dommages d'atteinte à l'environnement et/ou pollution et 1.500.000 € pour les dommages aux aéronefs.

CLAUSES APPLICABLES

- PRET DE VEHICULE - Franchise de 533 €

Il est précisé qu'une franchise de 533 €, cumulable à celle pouvant exister par ailleurs au contrat s'appliquera en cas de conduite par une personne titulaire d'un permis de moins de trois ans.

- SPECIALE GARANTIE 'VOL'

L'indemnité due sera réduite de 50% en cas de vol de véhicule commis alors que les clefs du véhicule se trouvaient à l'intérieur ou sur celui-ci. La réduction de 50% n'est toutefois pas applicable si le vol a été commis à l'intérieur d'un garage individuel (ou un box) dès lors qu' il y a eu effraction des moyens de fermeture dudit garage (ou box).

Pour l'autoradio, la garantie est acquise uniquement en cas de vol avec le véhicule avec un maximum de 458 €.



VOTRE CONSEILLER:
Cbt ACS ST-CYPRIEN
47 AVENUE ETIENNE BILLIERES
31300 TOULOUSE
Tél: 09-81-49-25-53
Email: acs.stcyprien@gmail.com
Orias n° 14000663 www.orias.fr

DEVIS D'ASSURANCE AUTOMOBILE N° DSEC109657

ZÉPHIR SECOURS MALUS

Valable du 12-12-2019 au 11-01-2020



DECLARATIONS DU SOUSCRIPTEUR

J'ai été informé de la nécessité de répondre avec le plus grand soin aux questions ci-après et avoir pris le temps de la réflexion avant d'y répondre et reconnais être informé des éventuelles conséquences d'une réponse inexacte : réduction des indemnités ou nullité du contrat (cf. articles L113-9 et L113-8 du Code des Assurances).

- Avez-vous été souscripteur ou bénéficiaire d'un ou plusieurs contrats garantissant un risque automobile au minimum 9 mois au cours des 36 derniers mois ? **OUI**
- Le véhicule est-il utilisé pour le transport de matières dangereuses, pour le transport public de voyageurs, pour le transport public de marchandises, comme auto-école, ambulance ou véhicule donné en location ? **NON**
- Les conducteurs désignés disposent-ils d'un permis de conduire B en cours de validité et reconnu en France comme donnant droit à son titulaire de conduire un véhicule ? **OUI**
- L'un des conducteurs désignés se trouve-il dans une situation légalement incompatible avec le maintien ou la délivrance du permis de conduire, notamment celle relative à son état de santé ? **NON**
- L'un des conducteurs désignés a t'il déclaré au cours des 36 derniers plus de 2 sinistres matériels responsables ? NON
- L'un des conducteurs désignés a t-il déclaré au cours des 36 derniers plus de 0 sinistre corporel responsable ? NON
- L'un des conducteurs désignés a t-il déclaré au cours des 36 derniers plus de 0 sinistre corporel non responsable ? NON
- L'un des conducteurs désignés a t-il déclaré au cours des 36 derniers plus de 0 sinistre matériel non responsable ? NON
- L'un des conducteurs désignés a t'il fait l'objet d'une ou plusieurs suspension ou annulation de permis au cours des 36 derniers mois ? **NON**
- L'un des conducteurs désignés s'est-il rendu coupable d'un délit de fuite au cours des 36 derniers mois ? NON
- L'un des conducteurs désignés a t'il été condamné pour défaut d'assurance au cours des 36 derniers mois ? NON
- L'un des conducteurs désignés a t'il fait l'objet d'un refus d'obtempérer au cours des 36 derniers mois ? NON
- Les conducteurs désignés ont-ils fait l'objet d'une résiliation pour non-paiement de prime par un précédent assureur au cours des 36 derniers mois ? **NON**
- L'un des conducteurs désignés a t'il fait l'objet d'une nullité de contrat automobile de la part d'un précédent assureur au cours des 36 derniers mois ? **NON**
- Les conducteurs désignés ont-ils fait l'objet d'une résiliation par un précédent assureur au cours des 36 derniers mois ? NON
- L'un des conducteurs désignés a t'il fait l'objet d'un ou plusieurs contrôles d'alcoolémie positif au cours des 36 derniers mois ? NON
- L'un des conducteurs désignés a t'il fait l'objet d'un ou plusieurs contrôles positif de stupéfiants au cours des 36 derniers mois ? **NON**

Je certifie que toutes les réponses et déclarations faites dans le présent document pour permettre à l'Assureur de se faire une juste appréciation du risque sont sincères et à ma connaissance exactes.

Pendant la durée de vie du contrat, vous devrez nous déclarer toutes modifications à l'une des situations ci-dessus.

Vous reconnaissez avoir reçu et pris connaissance, avant la conclusion du contrat et en temps utile pour vous permettre de prendre une décision éclairée, les éléments suivants :

- Le document d'information sur le produit d'assurance Zéphir Secours
- Le présent devis
- Ainsi que, à titre de projet de contrat, les documents le composant, dont vous acceptez le contenu sans restriction ni réserve :
 - Les Dispositions Générales réf ZSEC/CG/1019



VOTRE CONSEILLER:

Cbt ACS ST-CYPRIEN 47 AVENUE ETIENNE BILLIERES 31300 TOULOUSE Tél: 09-81-49-25-53 Email: acs.stcyprien@gmail.com Orias n° 14000663 www.orias.fr

DEVIS D'ASSURANCE AUTOMOBILE N° DSEC109657

ZÉPHIR SECOURS MALUS

Valable du 12-12-2019 au 11-01-2020



Il est précisé que:

Les changements de garanties hors échéance, ne sont pas acceptés sauf en cas de modification du risque (changement de véhicule, usage, adresse, conducteur....).

Les présentes garanties sont souscrites auprès de ALLIANZ IARD, 1 cours Michelet, CS 30051 92076 Paris La Défense cedex sous le numéro 59 704 000.

Entreprise régie par le Code des assurances Paris 542 110 291 RCS Nanterre. Société anonyme au capital de 991 967 200 €. Soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 Place de Budapest CS 92459 75 436 PARIS CEDEX 09.

Les garanties Protection juridiques sont proposées et gérées par Société Française De Protection Juridique (immeuble Diamant 14/16 Rue De La République 92800 Puteaux) - Soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 Place de Budapest CS 92459 75 436 PARIS CEDEX 09 sous le numéro 504.536.

Les prestations d'assistance sont mises en œuvre par AWP France SAS (dénomination commerciale Mondial Assistance) - Siège social : 7, rue Dora Maar - 93400 SAINT-OUEN - SAS au capital de 7 584 076,86 € - Soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 Place de Budapest CS 92459 75 436 PARIS CEDEX 09 sous le numéro 921640.

N° ORIAS : 07 004 801 - Site web : www.orias.fr - Entreprise soumise au contrôle de l'ACPR, 4 Place de Budapest CS 92459 75 436 PARIS CEDEX 09

Protection de vos données personnelles

La protection de vos données personnelles

Nous recueillons vos données personnelles et les utilisons pour la gestion de cette demande et pour notre relation commerciale. Elles sont destinées prioritairement à votre courtier et aux entreprises du Groupe ALLIANZ IARD; mais également aux différents organismes et partenaires en lien avec les entreprises du Groupe ALLIANZ IARD.

Ces destinataires se situent parfois en dehors de l'Union Européenne. Dans ce cas, nous concevons des garanties spécifiques pour assurer la protection complète de vos données.

Vos informations personnelles nous aident à mieux vous connaître et ainsi à vous proposer des solutions et services qui vous correspondent. Nous les conservons tout au long de la vie de votre contrat. Une fois ce dernier fermé, elles sont conservées pendant le délai de prescription.

Vous gardez bien sûr tout loisir d'y accéder, de demander leur modification, rectification, portabilité ou effacement et de vous opposer à leur utilisation. Vous pouvez également prendre contact avec le responsable des données personnelles pour toute information ou contestation (loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978). Pour cela, il vous suffit d'adresser une demande écrite au Groupe Zéphir rue du Président Wilson - CS 10137 - 44144 Châteaubriant Cedex.

Vous pouvez également vous adresser à la CNIL.

Le ciblage des offres commerciales peut être automatisé et basé sur des profils de clients ou de prospects.

Pour plus de détail, reportez-vous aux documents contractuels, notamment les dispositions générales ou notices d'information et les sites internet d'Allianz et de votre courtier.

Protéger nos clients et nous protéger nous-mêmes est au cœur de la politique de maîtrise des risques d'Allianz et de la lutte anti-fraude. Aussi, nous gardons la possibilité de vérifier ces informations et de saisir, si nécessaire, les autorités compétentes.

Réclamation:

En cas de difficultés, consultez d'abord votre interlocuteur habituel du Groupe Zéphir .Si sa réponse ne vous satisfait pas, vous pouvez adresser votre réclamation par simple lettre ou courriel à l'adresse suivante : Allianz - Relations Clients, Case Courrier S1803 - 1 cours Michelet- CS 30051- 92076 Paris La Défense Cedex. Courriel : clients@allianz.fr

Allianz France adhère à la charte de la médiation de la Fédération Française des Sociétés d'Assurances. Aussi, en cas de désaccord persistant et définitif, vous avez la faculté, après épuisement des voies de traitement internes indiquées ci-dessus, de faire appel au Médiateur Indépendant dont les coordonnées postales sont les suivantes :

La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 Paris cedex 09,